Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1486

Artikel: Fosc.ch
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010674

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Familles élargies

Etrange hasard du calendrier. La session parlementaire de cet automne s'inscrit, cette année, sous le thème de la famille: famille au sens large, celle de l'appartenance de la Suisse à la communauté internationale. Famille nucléaire, famille « intérieure », quand il s'agit de débattre fiscalité et assurance maladie.

A l'ouverture, déjà, le président du Conseil national, Peter Hess, a rappelé la solidarité suisse à l'égard des victimes des attentats meurtriers aux Etats-Unis. Propos relayés à l'unanimité par les formations politiques. Oui, la Suisse peut jouer un rôle dans la résolution des conflits internationaux, proposer ses bons offices, renforcer les mesures de coopération. Oui, la Suisse souhaite joindre sa partition au concert des Nations, et adhérer à l'ONU. Après le Conseil des Etats, la commission de politique extérieure du Conseil National s'est ralliée au principe de l'adhésion. Les deux contre-projets avancés par la minorité de la commission – interdiction explicite de l'adhésion dans la Constitution pour l'une, marges de manœuvre au sein de l'ONU réduites pour l'autre – ont peu de chance de passer la rampe du National. Ambition presque identique avec le projet Fondation suisse solidaire, même chiche et raboté.

De la communauté familiale à la communauté internationae, le Parlement aura donc pour tâche de dessiner de nouveaux horizons

Aux questions de notre appartenance au monde et de notre capacité d'action et de coopération se succèderont celles qui concernent la politique familiale. Tant dans le domaine de la fiscalité que dans le dossier de l'assurance maladie. Le train de mesures proposé par Kaspar Villiger comprend une réforme de l'imposition des familles censée supprimer les inégalités entre couples mariés et concubins. Elle autorise, de plus, des déductions plus élevées pour les enfants. Insuffisant, selon la minorité de la commission d'économie et de redevance du Conseil national qui demande que les allocations pour enfants soient déduites non pas du revenu imposable, mais de l'impôt à payer. Une formule qui avantagerait les bas revenus mais qui a peu de chance d'obtenir une majorité.

Autre enjeu déterminant pour les familles, le débat sur l'assurance maladie. Alors que les caisses annoncent pour le mois d'octobre une hausse de 10%, seront discutées aux Chambres toute une série de propositions. Celle de Thérèse Meyer, conseillère nationale PDC, qui propose des réductions de prime pour enfants, celle de Jacqueline Fehr, socialiste, qui demande la gratuité pour les assurés de moins de 18 ans. Enfin le Conseil des Etats devra se prononcer sur une proposition de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique qui entend limiter la charge maximale de la prime à 8% du revenu du ménage; une façon de se débarrasser de l'initiative du PSS « La santé à prix abordable », suggérant le passage du système des primes par habitant aux cotisations calculées sur le revenu et la fortune des assurés.

Bref, de la communauté familiale à la communauté internationale, le Parlement a donc pour tâche de dessiner de nouveaux horizons. *gs*

Médias

Fosc.ch

Connaissez-vous le quotidien suisse dont le titre, en trois langues, se lit *shab.ch*, *fosc.ch*, *fusc.ch*? C'est tout simplement la *Feuille officielle suisse du commerce* dont le titre et la présentation ont été mis au goût du jour. Au surplus, la rédaction recommande l'envoi des manuscrits pour les publications officielles par e-mail à l'adresse: shab@seco.admin.ch.

Ajoutons que le journal du Secrétariat d'Etat à l'économie paraît du lundi au vendredi. Il existe depuis 118 ans.

Sa lecture n'est pas folichonne mais souvent instructive. On y trouve, par exemple, les appels d'offres imposés par l'Accord de l'OMC sur les marchés publics. C'est ainsi que, dans le numéro du 11 septembre 2001, l'association Präsenz Bern met en soumission la fourniture de ballons en forme de zeppelin «blimps» pour l'Expo 02. *cfp*

Trois colonnes à la 07

Le quotidien gratuit *Metropol* vise une autre clientèle que *20 Minuten*. C'est ainsi qu'il publie chaque jour une colonne d'un auteur connu en page 7. Le mercredi, c'est en général le professeur d'histoire de la médecine, conseiller national UDC zurichois, Christoph Mörgeli, le jeudi le journaliste Kurt Siegenthaler, autrefois à la télévision suisse alémanique et le vendredi l'hôtelier de Brigue Peter Bodenmann. Ces connaisseurs de la politique fédérale sont très critiques dans leurs colonnes, ce qui provoque des réactions de lecteurs allant de la pleine adhésion à la totale réfutation.

Une analyse de ces colonnes portant sur quelques mois est-elle envisagée par un étudiant de l'Institut de journalisme? Cela permettrait de mesurer le poids des journaux gratuits qui continuent tous à paraître en Suisse alémanique. *cfp*